



Par notre **propre**
énergie

On s'active pour un Québec sans pétrole ?

**Plan d'action régional 2013-2020
pour la réduction de la consommation de pétrole**

Lanaudière

Mai 2013





1. Introduction

Le présent plan d'action régional de réduction de la dépendance au pétrole est le fruit du travail de la Table régionale sur l'énergie coordonnée par le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière.

Il s'inscrit à l'intérieur du projet *Par notre PROPRIÉTÉ énergie* qui a permis la réalisation du *Portrait énergétique de Lanaudière*, outil de référence à l'élaboration de ce plan d'action. C'est en effet à partir des principaux constats mis en évidence par ce portrait que les priorités régionales ont pu être établies.

Le présent document se divise en trois principales parties. Il revient en premier lieu sur les faits saillants du portrait énergétique, se poursuit avec l'identification des priorités régionales pour se terminer avec les moyens identifiés pour assurer une mise en œuvre des stratégies et actions.

2. Faits saillants du portrait énergétique

2.1. Bilan énergétique

Le premier constat est le bilan énergétique de la région largement déficitaire (-70,5 PJ). En effet, il y a une grande différence entre la production (4,8 PJ) et la consommation régionales (75,3 PJ).

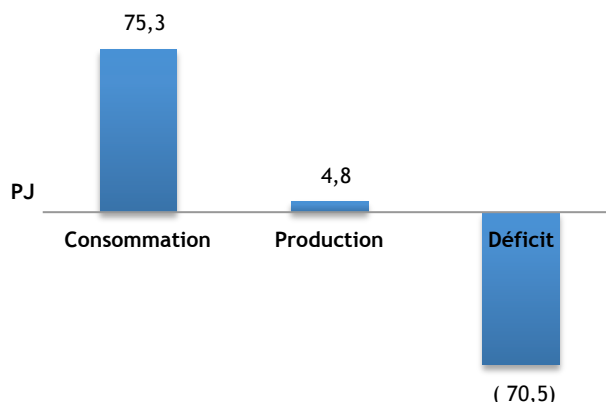


Figure 1 : Bilan énergétique de Lanaudière, consommation 2009 et production 2012

2.2. Dépendance au pétrole

La région de Lanaudière est fortement dépendante du pétrole, près de la moitié (47 %) de l'énergie consommée régionalement provient de produits pétroliers. Cette grande dépendance rend la région vulnérable face à la volatilité des prix de ces sources d'énergie.

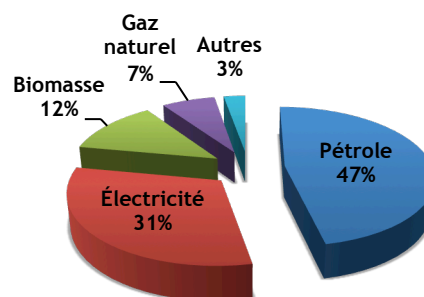


Figure 2 : Répartition de la consommation énergétique dans Lanaudière en 2009

2.3. Secteurs pétroliers

Le troisième constat est que le secteur des transports est de loin le principal secteur « pétrolier », il compte pour environ 75 % de la consommation de produits pétroliers. S'attaquer sérieusement à la dépendance au pétrole



demandera nécessairement de poser des actions pour changer radicalement le visage de ce secteur. L'industrie est le deuxième secteur le plus pétrolières avec 18 % de la consommation de produits pétroliers. Il est toutefois plus difficile d'agir régionalement sur ce secteur.

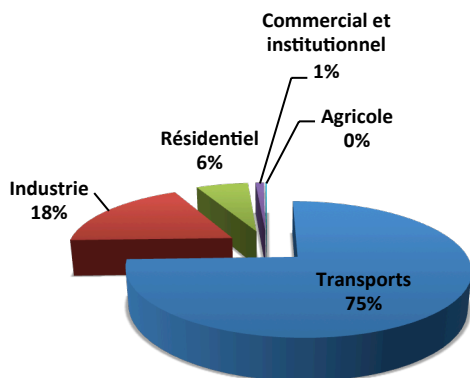


Figure 3 : Répartition de la consommation de produits pétroliers par secteurs

2.4. Potentiels

Le quatrième constat est qu'il existe de nombreux potentiels qui pourront aider à réduire la dépendance régionale aux produits pétroliers et réduire le déficit énergétique de la région. Outre tout le potentiel de réduction de consommation associé aux transports, l'efficacité énergétique dans les bâtiments, le solaire thermique, la géothermie et la biomasse sont les avenues les plus prometteuses dans la région.

3. Priorités régionales

3.1. Vision régionale

Les principaux constats du *Portrait énergétique régional de Lanaudière* indiquent que notre dépendance au pétrole est plus grande que dans la moyenne du Québec et que notre

consommation de pétrole est très largement due aux transports. De plus, notre région n'est pas homogène dans ses caractéristiques territoriales de sorte que les zones urbaines et rurales ont des défis forts différents à relever pour diminuer leur dépendance au pétrole.

À moyen et long terme (10 à 20 ans), la région de Lanaudière :

- aménagera le territoire de manière à favoriser les déplacements actifs et réduire les besoins en déplacements motorisés;
- aura globalement augmenté l'offre de transport en commun;
- aura effectué un virage dans le choix des véhicules de tout genre en favorisant les véhicules à faible consommation;
- aura converti une partie non négligeable des véhicules par des modèles fonctionnant aux carburants alternatifs renouvelables :
- aura pratiquement éliminé les produits pétroliers comme source d'énergie dans les bâtiments existants;
- récupèrera les rejets industriels d'énergie;
- et, de façon complémentaire, aura créé des emplois et développé une expertise régionale en efficacité énergétique et en production d'énergie renouvelable locale en ce qui concerne l'énergie solaire thermique, la géothermie et la biomasse.

3.2. Cible régionale

La région de Lanaudière connaîtra vraisemblablement une forte croissance démographique qui résultera en une augmentation de la consommation de produits pétroliers. Si la consommation par habitant se maintenait d'ici 2020, il en résulterait donc une augmentation de consommation d'environ 125 millions de litres de pétrole comparativement à 2009.

Le défi proposé à l'ensemble des décideurs régionaux est de faire en sorte que la



consommation en 2020 soit égale à celle de 2009, c'est à dire de réduire de l'ordre de 125 millions de litres de produits pétroliers la consommation régionale d'ici cette échéance.

Pour illustrer cet effort, il faudrait :

1. augmenter la part modale du transport actif, du transport en commun et du covoiturage de 2 % chacun;
2. réduire de 85 % la consommation de mazout dans les bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels;
3. tout en comptant sur une amélioration de l'efficacité du parc de véhicules légers de l'ordre de 10 %.

3.3. Acteurs régionaux clés

Les premiers acteurs clés du succès de la réduction de la dépendance au pétrole sont les municipalités. En effet, par leurs rôles en matière d'aménagement du territoire, de développement social et économique des collectivités, d'application terrain de normes de toutes sortes et par le lien de proximité qu'elles ont avec les citoyens, les municipalités peuvent influencer l'avenir énergétique de la région.

Afin d'assurer la cohérence des actions des ministères envers l'objectif de réduction de la dépendance au pétrole, les directions régionales des ministères suivants apparaissent également comme des acteurs incontournables :

- Ministère des Ressources naturelles (MRN);
- Ministère des Transports (MTQ);
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);
- Ministère des Finances et de l'Économie (MFE);
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP);

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Des acteurs clés sectoriels pourront être interpellés en cours de mise en œuvre du plan d'action :

- L'Association des industriels de Lanaudière;
- Les acteurs socio-économiques régionaux (SADC, CLD, Lanaudière économique);
- L'Union des producteurs agricoles Lanaudière;
- Les acteurs de l'industrie du transport;
- Les acteurs de l'industrie forestière;
- Etc.

3.4. Actions en cours

Voici les acteurs clés se démarquant dans la région :

- La Commission scolaire des Samares a mis en œuvre un vaste programme d'efficacité énergétique dans les bâtiments qui a permis l'élimination complète de l'utilisation du mazout ainsi que la réduction substantielle (80 %) de l'utilisation de gaz au profit de multiples mesures d'efficacité énergétique et de production d'énergie renouvelable locale (solaire thermique, géothermie, biomasse) pour des économies annuelles de l'ordre de 4 millions de dollars (4 000 000 \$);
- Le Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière a également entamé un vaste programme d'efficacité énergétique dans les bâtiments qui a terme devrait permettre la réduction de la consommation de 40 000 litres de pétrole, 70 000 litres de propane et 2 750 litres de gaz naturel pour des économies annuelles de l'ordre de 1,4 millions de dollars (1 400 000 \$). De multiples mesures sont déjà appliquées, dont la





mise en place de système de géothermie dans deux des établissements de l'organisation;

- La Commission scolaire Wilfrid-Laurier a intégré de multiples mesures d'efficacité énergétique dans ces écoles de la région, notamment par l'intégration de systèmes géothermiques dans 2 bâtiments;
- La Ville de Terrebonne a élaboré un projet de développement d'un quartier durable, a intégré des notions de développement *Transit Oriented Development* (TOD) près de la gare de train et travaille à la mise en place d'incitatifs de construction et de rénovation de bâtiment en fonction de critères de développement durable, etc.
- Plus de la moitié des municipalités de la région ont participé au programme *Climat municipalités* qui consiste entre autres à l'adoption d'un plan d'action visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui résultera assurément par des actions de réduction de la consommation d'énergie fossile.

D'autres projets intéressants mis en œuvre par des organisations non-gouvernementales sont à citer :

- Sept projets de chauffage à la biomasse dans le secteur agricole sont réalisés ou en cours;
- Un réseau de chaleur à la biomasse a été installé à l'hiver 2013 à l'église de Saint-Jacques;
- Un projet de réseau de chaleur à la biomasse à Saint-Michel-des-Saints est à l'étude.
- Une substitution énergétique de grande quantité de charbon par valorisation de déchets à l'usine de Holcim Canada a été développée au cours des dernières années.

3.5. Stratégies et actions prioritaires

3.5.1. Identification des priorités régionales

Parmi les nombreuses d'actions souhaitables à mettre en œuvre afin de réduire la dépendance régionale au pétrole, trente-sept (37) ont été retenues et regroupées sous quinze (15) objectifs spécifiques selon les quatre (4) axes d'interventions identifiées que sont le transport des personnes, le transport des marchandises, les bâtiments et les industries.

À partir de ces trente-sept actions retenues, une vingtaine de celles-ci a été fortement priorisée (priorité no 1 du tableau suivant) afin de proposer une orientation des efforts régionaux à court terme.

Pour chacune des actions régionales à mettre en œuvre, des moyens d'intervention de la Table régionale sur l'énergie ont été identifiés ainsi que les organisations concernées par les actions en question.